

Agenda social autonome : « Il faut redonner de l'attractivité au travail », insiste Frédéric Souillot

LES ARTICLES DE L'INFO MILITANTE Publié mercredi 18 février 2026 par [Clarisse Josselin](#), [L'inFO militante](#)



Les numéros un des organisations syndicales et patronales représentatives se sont retrouvés le 28 janvier pour relancer l'agenda social autonome déjà évoqué depuis plusieurs mois. « On n'a le choix que de se parler. Sinon on laisse faire l'exécutif qui pense à notre place », prévient Frédéric Souillot, secrétaire général de la confédération FO. Les discussions se poursuivront le 27 février, date de la prochaine réunion.

Trois thèmes de négociation sont sur la table : le modèle productif à long terme, l'emploi des jeunes et le financement de la protection sociale. Les négociations sur le modèle productif prendraient la forme d'un « accord chapeau », selon Frédéric Souillot, permettant d'évoquer à la fois l'industrie de demain (chimique, métallurgique, pharmaceutique...), l'énergie, les ressources en eau, le commerce, la logistique, les métiers, l'emploi...

Dans ce cadre, FO compte bien reparler d'une conditionnalité des aides publiques. « Pour se projeter sur le long terme, il vaut mieux faire du crédit impôt recherche et développement sur des filières qui vont se développer plutôt que sur des filières qui vont décliner à terme », analyse le secrétaire général de la confédération.

Mieux préparer l'orientation des jeunes

Concernant l'emploi des jeunes, la situation est alarmante. Le taux de chômage des 15-24 ans a augmenté de 2,4 points au dernier trimestre 2025, pour atteindre 21,5 %, selon l'Insee. Pour les 15-29 ans, la hausse est de 1,7 point sur un an. En un trimestre, la part des 15-29 ans qui n'étaient ni en emploi, ni en formation, ni en études (les NEET) a augmenté de 0,4 point, à 12,9 %. *« Il faut voir comment on arrive à les ramener vers l'emploi, comment on redonne de l'attractivité au travail. On doit aussi mieux préparer les orientations et plutôt les envoyer vers des filières d'avenir »*, estime Frédéric Souillot. Sans oublier les questions de logement et de mobilité.

Dès cette première séance, le Medef a proposé, dans un document de travail, la création d'un CDI pouvant être rompu sans motif pendant les premières années, rappelant le contrat première embauche (CPE) largement combattu en 2006, notamment par FO. *« Nous allons parler de l'emploi des jeunes, mais pas avec un nouveau CPE comme on l'a vu ou entendu dans la presse. Ce document n'était pas censé sortir, précise Frédéric Souillot. Nous allons aussi affiner notre accord sur l'emploi des seniors, après en avoir fait le bilan. On doit avoir une réflexion sur l'entrée dans la vie active et la sortie. »*

Dans le cadre du diagnostic qui doit être dressé en amont des négociations, Frédéric Souillot va proposer de dresser le bilan de l'ANI sur l'emploi des jeunes conclu en 2011. *« Cet accord était à durée déterminée à la demande du patronat. Si on avait gardé un ANI à durée indéterminée et qu'on avait continué à faire les choses, notamment en matière d'orientation professionnelle, on n'en serait peut-être pas là aujourd'hui. Cet accord avait été mis en œuvre par la région des Hauts-de-France, transposé dans le territoire zéro chômeur, et globalement le taux d'emploi des moins de 25 ans y est plus élevé qu'ailleurs »*, poursuit-il. Quatre ANI pour favoriser l'emploi des jeunes avaient été signés en 2011 : l'un sur les mesures d'accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi, un autre sur l'accès au logement, un troisième sur l'alternance et un dernier sur le maintien en emploi.

Pour un retour au paritarisme de gestion dans la protection sociale

Autre point à aborder, le financement de la protection sociale collective. *« On nous dit qu'il faudrait reculer l'âge de départ ou allonger la durée de cotisation. Ce n'est pas qu'on ne travaille pas assez, je l'ai déjà dit et je vais le redire le 27, c'est qu'on n'est pas assez nombreux à travailler. Sur l'emploi, il faut renforcer l'attractivité des métiers, comme ont su le faire les hôtels-cafés-restaurants en améliorant les salaires et les conditions de travail »*, insiste Frédéric Souillot.

L'inFO militante

L'article que vous êtes en train de lire est tiré de la revue « L'inFO militante », le bimensuel de la confédération Générale du Travail Force Ouvrière. [Consulter les articles](#)

Quant à la question de la gouvernance du système de retraite par répartition, FO plaide pour un retour au paritarisme de gestion comme à l'Agirc-Arrco. Plus globalement, concernant la gouvernance du système de protection sociale, il s'agirait, explique le secrétaire général, de revenir à ce qui existait avant l'institution, en 1996, de lois de financement de la Sécurité sociale, soit à un vrai paritarisme de gestion, donc entre interlocuteurs sociaux.

CLARISSE JOSSELIN

Journaliste à L'inFO militante

L'INFO MILITANTE

Le bimensuel de la Confédération

[#Agenda social autonome](#)

Partager cet article :

